Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

ID: 007-200001642-20221110-2022CS19-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'ARDECHE MERIDIONALE

DEL.2022-CS-19

DÉLIBERATION DU COMITE SYNDICAL SÉANCE DU 10.11.2022

NOM: 7.1

L'an deux mille vingt- de u x et le dix novembre, le Comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion – l'er étage – Château Julien à Vinezac, sous la présidence de Monsieur SAUCLES Gérard.

La séance est ouverte à 14 H 30 en présence de :

Ardèche Sources et Volcans: CHAPUIS Pierre, VEYRENC Yves, GEIGUER Jacques

CCBA: ARNAUD Jean-Luc, COLLIGNON Jean, LACROTTE Robert, PONTHIER Jean-Yves,

BERNARD Dominique, DEVES Jean-François, LLORCA Patricia, SAUSSAC Marie-Christine

Montagnes d'Ardèche: GENEST Jacques, JACQUEMIN Bernard

Pays des Vans en Cévennes : ROBERT Lionnel

Beaume Drobie: CHABANNE Francis, WALDSCHMIDT Pascal

Berg et Coiron: FARGIER Marie, GILLY Michelle, CHANAL Pierre-Henri, CROS Joël

Gorges de l'Ardèche: AGERON Claude, CLEMENT Nicolas, DURAND Marie-Christine, MASSOT

Guy

Val de Ligne: BAULAND Brigitte

Nombre de Délégués: 38

En exercice: 38

Présents: 19

Suppléants: 7

Procurations: 5

Votants: 31

Absents: 14

<u>Date de convocation</u>: le 4/11/2022

<u>Procurations</u>: BRUN Marc à CHAPUIS Pierre, DUCHAMP Cécile à PONTHIER Jean-Yves, PRADIER Sébastien à GENEST Jacques, DELEUZE Johan à ROBERT Lionnel, CHANIOL à BAULAND Brigitte.

Absents: RIEU Dominique, GENEST Sandrine, MAISONNEUVE Patrick, MEYER Jean-Yves, SOUBEYRAND Jacky, TAUPENAS Martine, TOURVIEILHE Max, AUZAS Vincent, DEFFREIX Christophe, NAJI Driss, ROSSI Joëlle, BASTIDE Bérangère, BRUYERE-ISNARD Thierry, MANIFACIER Christian.

Secrétaire de séance : GENEST Jacques.

Objet : Approbation du compte de gestion 2021 du comptable public – Budget annexe de la pépinière « Faisceau Sud »

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de aestion dressé par le receveur accompagné de l'état de l'actif et de l'état du passif,

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le



Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

• Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

• **DE DÉCLARER** que le compte de gestion du budget annexe de la pépinière « Faisceau Sud » dressé par le comptable pour l'exercice 2021 et visé par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

différentes sections budgétaires,

Le Président, Gérard SAUCLES